

SUIVI PATHOLOGIQUE DES ESPECES PISCICOLES 2013



Christophe BARLA : Directeur technique
Romain PASSERON : Technicien supérieur des milieux aquatiques



Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection du milieu aquatique
455, promenade des Anglais - Le Quadra - 06299 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 72 06 04 - Fax : 04 93 72 55 56
Courriel : contact@peche-cote-azur.com - Site : <http://www.peche-cote-azur.com>
Site du centre piscicole de Roquebillière : www.pisciculture06.com



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
PROTOCOLE D'ETUDE.....	4
A. LES PAILLONS.....	4
B. LA CAGNE.....	5
C. LA BRAGUE.....	8
BIBLIOGRAPHIE.....	9
ANNEXES	10

INTRODUCTION

Comme en 2012 l'étude directrice de ce rapport est effectuée sur la Cagne. Elle est réalisée par le service technique de la Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 06).

Cette étude est cofinancée par la Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection du milieu aquatique, l'Agence de l'eau, le Conseil régional PACA et le Conseil général des Alpes-Maritimes.

PROTOCOLE D'ÉTUDE

Le protocole d'étude consiste à :

- capturer des sujets d'espèces différentes ;
- réaliser un examen de terrain ;
- compléter l'examen initial par une analyse parasitaire et bactérienne réalisée par un laboratoire spécifique ;
- effectuer des observations sous microscope à la FDAAPPMA.

A. LES PAILLONS

Le bassin versant

Les Paillons sont des cours d'eau typiquement méditerranéens et fonctionnent d'une manière spécifique avec parfois des zones d'assecs longues en distance mais également en durée. Cette année, la forte pluviométrie a permis de conserver un débit important dans le cours d'eau et éviter de ce fait une hausse importante de la température de l'eau. La partie inférieure du cours d'eau possède une forte exposition au soleil ce qui favorise l'élévation de la température. Plus en amont, la forte végétalisation rivulaire assure une protection solaire efficace. Il n'est pas rare de trouver de temps en temps une truite fario sur les stations d'étude.

L'impact de la température est directement à associer avec le degré de contamination pathologique. On sait maintenant depuis de nombreuses années, que les Paillons hébergent la furonculose et les bio-agresseurs parasitaires externes tel que *Costia necatrix*, qui vie sur la peau des poissons et « ouvrent » de nombreuses voies de contamination bactérienne. Tous les ans, les populations de barbeaux méridionaux, de blageons et de chevesnes présentent des lésions cutanées importantes et on peut souligner de visu que l'impact sanitaire est largement présent. Une analyse en laboratoire spécifique assure la confirmation de ces observations.

OBSERVATIONS DE JUIN 2013

Résultats généraux

Durant une visite de terrain afin de préparer une étude spécifique sur le barbeau méridional, le débit important pour la saison révèle un nombre très faible de sujets parasités ou présentant des lésions cutanées de type furonculose. On peut directement mettre en relation la température, le renouvellement en eau et le degré d'atteinte en bio-agresseurs. Sur les stations les plus en amont du bassin versant, on constate que cette observation est encore plus flagrante et il devient rare de

trouver un sujet atteint visuellement. Les plus jeunes, plus sensibles aux pathologies, sont largement présents. Même en fin d'été la densité d'alevins est importante.

B. LA CAGNE

RÉSULTATS D'OCTOBRE 2013

Résultats généraux

Cette étude réalisée dans le cadre du contrat rivière de la Cagne, assure une connaissance du milieu d'une manière spécifique. La forte présence d'anguilles assure une présence pathologique potentiellement importante, on observe également des débits d'eau anormalement haut pour la saison ce qui permet une migration de l'anguille plus facile et une diminution de l'impact sanitaire.

Station de la basse Cagne

5 espèces au total ont été capturées sur cette station.

Nombre d'espèces	5
Espèce dominante en densité	BARBEAU M.
Biomasse capturée (kg/ha)	150
Espèce dominante en biomasse	ANGUILLE

On note une présence piscicole importante et notamment la présence de la blennie fluviatile qui remonte jusqu'au captage d'eau de l'ASA. La présence de cette espèce aussi haute sur ce cours d'eau est à signaler, car c'est la première fois que cette observation est effectuée. Son état sanitaire semble très convenable, il est bien rare de constater une altération de l'épiderme ou une trace hémorragique sur l'un des sujets.

Les blageons sont présents en nombre sur la basse Cagne. Contrairement aux années passées, la forte présence de cette espèce n'influe en rien l'état pathologique. Les nécroses sont très rares et même les blageons possédant des plaies (hérons, anguilles etc.) ne semblent pas développer d'infection, ce qui est plutôt rare pour le souligner, surtout en fin saison, car habituellement ces poissons blessés dégénèrent assez vite et disparaissent rapidement du milieu. Le bon état de l'eau et la quantité inhabituelle pour la saison assurent un état sanitaire favorable pour l'ensemble des espèces de ce secteur de la Cagne. La remarque est similaire pour les barbeaux méridionaux et les chevennes qui offrent des densités importantes. Ce secteur de la Cagne est sujet aux assèchs sur une base de fréquence de 2 années sur 5.

Les anguilles sont largement présentes, et pour donner un ordre d'idée sur la densité de cette espèce sur la basse Cagne, elles représentent plus d'un sujet par mètre linéaire de cours d'eau, ce qui est exceptionnel.

Le potentiel physiologique et biologique d'une espèce migrante comme l'anguille dépend de l'état de santé des sujets. Une atteinte bactérienne et/ou parasitaire et plus rarement virale, implique un potentiel physique bien inférieur, ce qui limite d'autant la capacité à s'alimenter et à migrer. On observe chez les anguilles de la basse Cagne une présence très importante d'*Anguillicola crassus* qui est un parasite interne vivant dans la vessie natatoire. Ce parasite à lui seul est aussi limitant dans la vie de cette espèce qu'un barrage vertical au milieu d'un cours d'eau. On remarque sur les sujets atteints, un large retard de croissance ainsi qu'un potentiel migratoire bien inférieur. Cette observation a déjà été réalisée sur le fleuve Var en 2005 et 2006 durant une étude spécifique de cette espèce. On remarque que les sujets atteints offrent un rapport taille/poids bien inférieur à la normale et donc à terme ne seront pas de bons géniteurs dévalant.

Station de moyenne Cagne

3 espèces au total ont été capturées sur cette station.

Nombre d'espèces	3
Espèce dominante en densité	BARBEAU M.
Biomasse capturée (kg/ha)	81
Espèce dominante en biomasse	ANGUILLE

Le contexte est totalement différent en comparaison avec la basse Cagne. La pente est supérieure, la vitesse d'écoulement est donc plus importante ainsi que l'oxygénation. On remarquera que l'on n'a plus que trois espèces ce qui est logique pour ce secteur de la Cagne. Les truites sont rares, la forte présence de l'anguille, prédateur des juvéniles de salmonidés, limite largement la population de ce migrateur. De plus, la présence « rongée » des branchies et des opercules de quelques sujets capturés, présentent des lésions de cet ordre. La cause est bactérienne et induite par une flexibactérie qui altère les branchies des juvéniles. Les sujets survivants offrent la possibilité d'observer de telles lésions apparentes.



Truite fario de la Cagne

La présence de barbeaux est importante. On observe une faible quantité de sujets atteints de lésions sur l'épiderme. Les traces hémorragiques sont bien visibles et révèlent après culture en laboratoire, la présence d'aéromonas. Cette maladie atteint quasiment l'intégralité des poissons et probablement des crustacés (écrevisses). On sait qu'elle peut se manifester différemment en fonction de l'espèce et de la température. Le plus souvent, au printemps il est possible d'observer des furoncles sur la peau des géniteurs, qui en maturation, sont plus faibles et contractent plus facilement cette maladie. La mortalité est chronique et il est bien difficile d'observer des cadavres dans le milieu, car les débits d'eau et la prédation sont importants. Il est possible par la suite, de trouver des jeunes de quelques centimètres sans lésion apparente qui meurent de cette maladie en phase aigüe. Sur la moyenne Cagne et après analyse en laboratoire *Aeromonas hydrophila* a été mise en évidence, ce qui est un facteur limitant pour toutes les espèces piscicoles.



Lésions au niveau de l'anus et des pectorales

Pour l'anguille, la forte présence du parasite interne *Anguillicola crassus* est déterminante pour la capacité de cette espèce à survivre et à migrer correctement. Il est fort possible que la grande quantité d'anguilles sur cette zone contribue largement à la prolifération de ce parasite. Le travail de connaissance de l'impact de ce parasite à tous les stades de développement de l'anguille n'est pas encore tout à fait connu. Mais le côté irréversible de la pathologie et le cycle de reproduction de cette espèce piscicole migrante condamnent une bonne partie de ces géniteurs à ne pouvoir effectuer une reproduction dans des conditions favorables.

C. LA BRAGUE

RÉSULTATS DE JUIN 2013

Résultats généraux

La Brague est un cours d'eau fortement impacté par les stations d'épurations et les diverses activités humaines. On remarque que ce côtier est typiquement méditerranéen et que l'élévation de température en période estivale limite la présence piscicole de certaines espèces comme la truite fario. Les captages en eau sont nombreux et la présence de golfs contribue largement à ce manque d'eau.



Lésions parasitaires sur les nageoires d'un barbeau méridional (Cagne)

L'état sanitaire des espèces piscicoles telles que le barbeau méridional, ou le chevesne sont assez révélateur de ce cours d'eau et plus précisément de son état général. On observe une quantité de parasites importante sur la grande majorité des poissons et une disparition assez rapide d'une bonne partie des juvéniles. Cette observation à elle seule signale le dysfonctionnement de la Brague sur le plan de la qualité de l'eau.

BIBLIOGRAPHIE

CARLE F.L., STRUB M.R., 1978. *A new method for estimating population size from removal data.* Biometrics, 34, 621-630.

CSP, BD06, 1994, 1996, 1998, 1999. *Inventaires piscicoles de la Siagne à Rasclaou.*

CSP, DR8, 1997. *Classes d'abondance et test de la typologie de Verneaux. Rapport destiné aux brigades départementales et aux agents de la DR8.* Rédacteur : D. Beaudou, 26 pages.

DEGIORGI F. & RAYMOND J.C., 2000. *Guide technique. Utilisation de l'ichtyofaune pour la détermination de la qualité globale des écosystèmes d'eau courante.* AE RMC. 181 p. + ann (publication à venir).

DE LURY D.B., 1947. *On the estimation of biological populations.* Biometrics, 3, pp.145-167.

FRONTIER S., 1983. *Choix et contrainte de l'échantillonnage en écologie in FRONTIER S., Stratégie de l'échantillonnage en écologie,* Masson éd., Paris, pp.15-62.

GERDEAUX D., 1987. *Note technique – Revue des méthodes d'estimation de l'effectif d'une population par pêches successives avec retrait. Programme d'estimation d'effectif par la méthode de Carle et Strub.* Bull. Fr. Pêche et Pisc., pp. 13-21.

KEITH P. & ALLARDI J. (coord.), 2001. *Atlas des poissons d'eau douce de France.* Patrimoines Naturels, 47 : 387 pages.

LAMBERT P. & RIGAUD C., 1999. *Recherches d'éléments de gestion de la population d'anguilles sur la base des données produites par le RHP.* Convention CSP-CEMAGREF n° 97 420. 63 p.

SPILLMAN CH. J., 1961. *Faune de France, 65 poissons d'eau douce.* Paul Lechevalier Ed, Paris, 304 pages

VERNEAUX J., 1973. *Cours d'eau de Franche-Comté (Massif du Jura). Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs. Essai de biotypologie.* Thèse de doctorat, Université de Besançon, 257 pages.

VERNEAUX J., 1981. *Les poissons et la qualité des cours d'eau.* Annales Univ. Franche-Comté, 4^{ème} série, fasc. 2, 23-41 pages.

ANNEXES

Annexe 1 : Code des noms de poissons et d'écrevisses

Annexe 2 : Résultats des analyses du laboratoire vétérinaire départemental

CODE DES NOMS DE POISSONS

CODE DES NOMS DE POISSONS

ABH	ABLE DE HECKEL, <i>Leucaspis delineatus</i>	LPM	LAMPROIE MARINE, <i>Petromyzon marinus</i>
ABL	ABLETTE, <i>Alburnus alburnus</i>	LPP	LAMPROIE DE PLANER, <i>Lampetra planeri</i>
ALF	ALOSE FEINTE, <i>Alosa fallax</i>	LPR	LAMPROIE DE RIVIERE, <i>Lampetra fluviatilis</i>
ALA	GRANDE ALOSE, <i>Alosa alosa</i>	LOE	LOCHE D'ETANG, <i>Misgurnus fossilis</i>
ANG	ANGUILLE, <i>Anguilla anguilla</i>	LOF	LOCHE FRANÇHE, <i>Nemacheilus barbatulus</i>
APH	APHANIUS D'ESPAGNE, <i>Aphanius iberus</i>	LOR	LOCHE DE RIVIERE, <i>Cobitis tenia</i>
APR	APRON, <i>Zingel asper</i>	LOT	LOTTE DE RIVIERE, <i>Lota lota</i>
ATH	ATHERINE, <i>Atherina boyeri</i>	MGL	MULET A GROSSE LEVRE, <i>Chelon labrosus</i>
LOU	BAR (loup), <i>Dicentrarchus labrax</i>	MUC	MULET CABOT, <i>Mugil cephalus</i>
BAF	BARBEAU FLUVIATILE, <i>Barbus barbus</i>	MUD	MULET DORE, <i>Liza aurata</i>
BAM	BARBEAU MERIDIONAL, <i>Barbus meridionalis</i>	MUP	MULET PORC, <i>Liza ramada</i>
BBG	BLACK-BASS A GRANDE BOUCHE, <i>Micropterus salmoides</i>	OBL	OMBLE CHEVALIER, <i>Salvinus alpinus</i>
BBP	BLACK-BASS A PETITE BOUCHE, <i>Micropterus dolomieu</i>	OBR	OMBRE COMMUN, <i>Thymallus thymallus</i>
BLN	BLAGEON, <i>Leuciscus souffia</i>	PAP	PACHYCHILON, <i>Pachychilon pictus</i>
BLE	BLENNIE FLUVIATILE, <i>Blennius fluviatilis</i>	PER	PERCHE, <i>Perca fluviatilis</i>
BOU	BOUVIERE, <i>Rhodeus sericeus</i>	PES	PERCHE SOLEIL, <i>Lepomis gibbosus</i>
BRE	BREME, <i>Abramis brama</i>	PLI	PLIE, <i>Pleuronectes platessa</i>
BRB	BREME BORDELIERE, <i>Blicca bjoerkna</i>	PCH	POISSON CHAT, <i>Ictalurus melas</i>
BRO	BROCHET, <i>Esox lucius</i>	PSR	PSEUDORASBORA, <i>Pseudorasbora parva</i>
CAS	CARASSIN, <i>Carassius carassius</i>	UMP	POISSON CHIEN, <i>Umbre pygmaea</i>
CAA	CARASSIN DORE, <i>Carassius auratus</i>	ROT	ROTENGLE, <i>Scardinius erythrophthalmus</i>
CAR	CARPE ARGENTEE, <i>Hypophthalmichthys molitrix</i>	SAN	SANDRE, <i>Stizostedion lucioerca</i>
CCO	CARPE COMMUNE, <i>Cyprinus carpio</i>	SAT	SAUMON ATLANTIQUE, <i>Salmon salar</i>
CCU	CARPE CUIR, <i>Cyprinus carpio</i>	SCO	SAUMON COHO, <i>Onchorhynchus kisutch</i>
CMI	CARPE MIROIR, <i>Cyprinus carpio</i>	SDF	SAUMON DE FONTAINE, <i>Salvelinus fontinalis</i>
CHA	CHABOT, <i>Cottus gobio</i>	SIL	SILURE GLANE, <i>Silurus glanis</i>
CHE	CHEVAINE, <i>Leuciscus cephalus</i>	SPI	SPIRLIN, <i>Alburnoides bipunctatus</i>
COR	COREGONE, <i>Coregonus sp</i>	TAN	TANCHE, <i>Tinca tinca</i>
CDR	CRAPET DE ROCHE, <i>Ambloplites rupestris</i>	TOX	TOXOSTOME, <i>Chondrostoma toxostoma</i>
CRI	CRISTIVOMER, <i>Salvelinus namaycush</i>	TAC	TRUITE ARC-EN-CIEL, <i>Oncorhynchus mykiss</i>
CYP	CYPRINIDES (forme juvénile mal identifiée)	TRL	TRUITE DE LAC, <i>Salmon trutta lacustris</i>
CPV	CYPRINODONTE DE VALENCE, <i>Valencia hispanica</i>	TRM	TRUITE DE MER, <i>Salmo trutta trutta</i>
EPI	EPINOCHÉ, <i>Gasterosteus aculeatus</i>	TRF	TRUITE DE RIVIERE, <i>Salmo trutta fario</i>
EPT	EPINOCHETTE, <i>Pungitius pungitius</i>	VAI	VAIRON, <i>Phoxinus phoxinus</i>
EST	ESTURGEON, <i>Acipenser sturio</i>	VAN	VANDOISE, <i>Leuciscus leuciscus</i>
FLE	FLET, <i>Platichthys flesus</i>		
GAM	GAMBUSIE, <i>Gambusia affinis</i>		
GAR	GARDON, <i>Rutilus rutilus</i>		
GOU	GOIJON, <i>Gobio gobio</i>		
GRE	GREMILLE, <i>Gymnocephalus cernua</i>		
HOT	HOTU, <i>Chondrostoma nasus</i>		
HUC	HUCHON, <i>Hucho hucho</i>		
HYB	HYBRIDE DE CYPRINIDES		
IDE	IDE MELANOTTE, <i>Leuciscus idus</i>		

CODES DES NOMS D'ECREVISSES

ASA	ECREVISSE A PIEDS ROUGES, <i>Astacus astacus</i>
ASL	ECREVISSE A PATTES GRELES, <i>Astacus leptodactylus</i>
APP	ECREVISSE A PIEDS BLANCS, <i>Austropotamobius pallipes</i>
OCL	ECREVISSE AMERICAINE, <i>Orconectes limosus</i>
PFL	ECREVISSE SIGNAL, <i>Pacifastacus leniusculus</i>
PCC	ECREVISSE ROUGE DE LOUISIANE, <i>Procambarus clarkii</i>

COPIE



CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES
LABORATOIRE VÉTÉRAIRE DÉPARTEMENTAL

FOR_0169 v3

Web: <http://www.lvd-cg06.fr/>

30 OCT. 2013

RAPPORT D'ANALYSE

Prélevé par Docteur GODENIR Joël

Monsieur Christophe BARLA
FEDERATION DE PECHE
Le Quadra . ZAC de l'Arenas
455 Promenade des Anglais
06299 NICE CEDEX 3

DESCRIPTION DE L'ANIMAL

Nom de l'animal : ANGUILLES

Race : ANGUILLES
Espèce : POISSON

Propriétaire : Monsieur Christophe BARLA
FEDERATION DE PECHE
Le Quadra . ZAC de l'Arenas
455 Promenade des Anglais
06299 NICE CEDEX 3

Echantillon n° P2013.4954.1

Date prélèvement : 15/10/2013

Echantillon : LOT N°2

Apporté le : 15/10/2013

Date enregistrement : 15/10/2013 16 hres

AUTOPSIE

Autopsie de quatre anguilles réceptionnées vivantes et sacrifiées au laboratoire, appartenant au lot numéro 2 prélevé en aval, pesant 35 grammes, 7 grammes, 11 grammes et 69 grammes.

Extérieurement, aucune lésion n'a été observée sur l'ensemble des sujets.

A l'ouverture des cadavres, on observe :

+ la présence d'Anguillicola crassus dans la vessie natatoire de tous les sujets.

Aucune autre lésion n'a été observée sur l'ensemble des organes.

Echantillon n° P2013.4954.1

Echantillon : LOT N°2

Date prélèvement : 15/10/2013

Apporté le : 15/10/2013

Date enregistrement : 15/10/2013 16 hres

RESULTATS

ANALYSES	RESULTATS	REMARQUES : Monsieur Docteur Joël Godenir et Dr. Sibert et Dr. Nguyen
Bactériologie	Culture négative.	
Parasitologie	La recherche de parasites s'est révélée négative.	

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence du LVD pour les analyses couvertes par l'accréditation, attestées par le symbole *

105, route des Chappes
B.P. 107 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél : 04 92 96 00 00 - Fax : 04 92 96 01 20

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce document est soumise à autorisation préalable.

Ce document comporte 2 page(s)

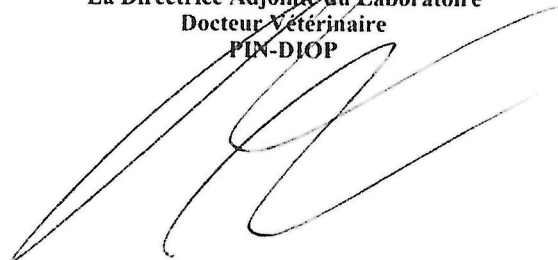
COPIE

 CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES - MARITIMES
LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL

FOR_0169 v3

Web: <http://www.lvd-cg06.fr/>

Sophia Antipolis, le 28/10/2013
La Directrice Adjointe du Laboratoire
Docteur Vétérinaire
PIN-DIOP



L'accréditation COFRAC atteste de la compétence du LVD pour les analyses couvertes par l'accréditation, attestées par le symbole *

105, route des Chappes
B.P. 107 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél: 04 92 96 00 00 Fax: 04 92 96 01 20

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce document est soumise à autorisation préalable.

Ce document comporte 2 page(s)

COPIE



**CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES - MARITIMES**
LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL

FOR_0169 v3

Web: <http://www.lvd-cg06.fr/>

30 OCT. 2013

RAPPORT D'ANALYSE

Prélevé par Docteur GODENIR Joël

Monsieur Christophe BARLA
FEDERATION DE PECHE
Le Quadra . ZAC de l'Arenas
455 Promenade des Anglais
06299 NICE CEDEX 3

DESCRIPTION DE L'ANIMAL

Nom de l'animal : ANGUILLES

Race : ANGUILLES
Espèce : POISSON

Propriétaire : Monsieur Christophe BARLA
FEDERATION DE PECHE
Le Quadra . ZAC de l'Arenas
455 Promenade des Anglais
06299 NICE CEDEX 3

Echantillon n° P2013.4953.1

Date prélèvement : 15/10/2013

Echantillon : LOT N°1

Apporté le : 15/10/2013

Date enregistrement : 15/10/2013 16 hres

AUTOPSIE

Autopsie de trois anguilles réceptionnées vivantes et sacrifiées au laboratoire, appartenant au lot numéro 1 prélevé en amont, pesant 122 grammes, 157 grammes et 50 grammes.

Extérieurement, aucune lésion n'a été observée sur l'ensemble des sujets.

A l'ouverture des cadavres, on observe :

- + la présence d'*Anguillicola crassus* dans la vessie natatoire de tous les sujets.

Aucune autre lésion n'a été observée sur l'ensemble des organes.

Echantillon n° P2013.4953.1

Echantillon : LOT N°1

Date prélèvement : 15/10/2013

Apporté le : 15/10/2013

Date enregistrement : 15/10/2013 16 hres

RESULTATS

ANALYSES	RESULTATS	Normes : March Vétérinaire Médical et D. Siffert et F. Nguyen
Bactériologie	Isolément de nombreuses colonies d'une souche de <i>Aeromonas hydrophila</i> sur le cœur et le rein	
Parasitologie	La recherche de parasites s'est révélée négative.	

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence du LVD pour les analyses couvertes par l'accréditation, attestées par le symbole *

105, route des Chappes
B.P. 107 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél: 04 92 96 00 00 Fax: 04 92 96 01 20

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.
La reproduction de ce document est soumise à autorisation préalable.

Ce document comporte 2 page(s)

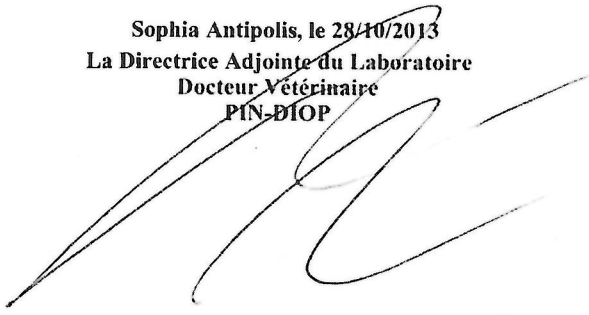
COPIE

 CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES - MARITIMES
LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL

FOR_0169 v3

Web: <http://www.lvd-cg06.fr/>

Sophia Antipolis, le 28/10/2013
La Directrice Adjointe du Laboratoire
Docteur Vétérinaire
PIN-DIOP



30 OCT. 2013

Sophia Antipolis, le 28/10/2013

Monsieur Christophe BARLA
FÉDÉRATION DE PÊCHE
Le Quadra . ZAC de l'Arenas
455 Promenade des Anglais
06299 NICE CEDEX 3



Facture N° : 137331
du: 28/10/13

Libellé	Prix Unitaire	Quantité	Remise (%)	Montant	Date enregistrement
P2013.4953 - BARLA Christophe FÉDÉRATION DE PÊCHE ANGUILLES LOT N°1 Apporté le : 15/10/2013					15/10/13
Autopsie animaux de moins de 3 kg	10,00	1	0,00	10,00	
Bactériologie	21,90	1	0,00	21,90	
Parasitologie	6,00	1	0,00	6,00	
	0,00	0	0,00	0,00	
P2013.4954 - BARLA Christophe FÉDÉRATION DE PÊCHE ANGUILLES LOT N°2 Apporté le : 15/10/2013					15/10/13
Autopsie animaux de moins de 3 kg	10,00	1	0,00	10,00	
Bactériologie	21,90	1	0,00	21,90	
Parasitologie	6,00	1	0,00	6,00	
	0,00	0	0,00	0,00	
2 échantillon(s)				75,80	
				14,86	
				90,66	
Total H.T. en EUROS				75,80	
T.V.A.(19,6 %) en EUROS				14,86	
TOTAL T.T.C. en EUROS				90,66	

MERCI DE BIEN VOULOIR ACQUITTER CETTE FACTURE POUR LE MONTANT EXACT FACTURE, UNIQUEMENT PAR:

- NUMÉRAIRE
- ou CHEQUE à l'ordre du LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL
- ou VIREMENT INTERBANCAIRE

Numéro de SIRET: 220 600 019 00271
Code APE: 7500 Z
TVA intracommunautaire n° FR 12 220 600 019

105, route des Chappes
B.P. 107 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél: 04 92 96 00 00 Fax: 04 92 96 01 20 Mel: labo-veto@cg06.fr

Page 1/1

COUPON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT
FACTURE N° 137331 du 28/10/2013 de 90,66 EUROS
FACTURE N° 137331 du 28/10/2013 de 594,69 FF
Échéance au 27/11/2013
Référence du tiers : BARFED042489
LVD Pathologie animale